

AIX TECHNOPOLE SPONTANEE

RAPPEL HISTORIQUE :

L'implantation du CETE à l'automne 1969 fit démarrer le processus de création de ZAC, intitulée ZAC à usage principal industriel (arrêté du 24 août 1970) puis zone d'activités des Milles lors de son extension (29 octobre 1980).

La ville d'Aix réalise elle-même la promotion et la commercialisation des terrains .

En dehors des restrictions classiques (respect de la législation concernant les installations classées) aucune règle ou recommandation n'existe quant au type d'activité des entreprises pouvant s'installer sur le site.

Le départ de la gare de marchandises SNCF du centre ville sur la ZI donne accès direct par voie privée aux lots situés sur l'aire centrale tels les dépôts de Sodim, Casino, Quincaillerie.

L'émergence de la haute technologie :

La vocation industrielle est bien marquée pour un certain nombre d'entreprises attirées par l'espace disponible : les dépôts déjà cités d'une part, mais aussi les PME/PMI "chssées" du Centre d'Aix pour se développer : biscottes Roger, Chaudronnerie de citernes, électrolyse, etc...

Mais bien vite (dès le début pour le CETE et l'INSEE) des centres importants d'origine nationale, choisirent le site d'Aix : TITN, Bertin, Société Générale puis SG2, Digilog... avec comme activité le tertiaire et spécialement l'informatique. Celle-ci est devenue insensiblement au fil des ans un trait dominant des Milles.